



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

ORDRE DU JOUR ANNOTÉ

GRUPE DE TRAVAIL 1 (OUEST DE L'ECOSSE)

Réunion virtuelle

5 juillet 2021, 15:15 - 17:15 CET

1. Accueil et présentations

Le Président par intérim, Sean O'Donoghue, a souhaité la bienvenue à tous les participants à la réunion. Des excuses ont été reçues de Caroline Gamblin (CNPMEM) et Dominic Rihan (BIM). L'ordre du jour a été adopté tel que rédigé. Les points d'action de la dernière réunion (10 mars 2021) sont les suivants :

1	Les membres doivent reprendre les discussions sur les questions liées au cabillaud dans la zone 6a (évaluation, mortalité naturelle et identification des stocks) lors de la prochaine réunion du GT en juillet.
	Le cabillaud de la zone 6a est inscrit comme stock prioritaire à l'ordre du jour des discussions.
2	Proposition visant à ce que le ComEx envisage un nouveau calendrier pour la préparation par le CC des avis sur les possibilités de pêche pour 2022, compte tenu des délais prévus dans l'accord ACC.
	Lors du GTH, le Secrétariat a proposé un plan de travail pour cette tâche suite à la communication de la DG MARE sur les Possibilités de Pêche 2022. Cette tâche sera prise en charge par le Groupe de Discussion sur l'Obligation de Débarquement
3	Le Secrétariat fera parvenir à tous les membres du CC EOS l'analyse des TAC préparée par le Groupe de Discussion sur le Brexit.
	L'analyse des TAC est disponible en ligne dans l'Espace Membres.
4	Proposition visant à demander au CIEM de communiquer son avis concernant tous les stocks des EOS, comme indiqué dans l'analyse du Groupe de Discussion sur le Brexit.
	Fait, voir le point 2 de cet ordre du jour.

2. Avis du CIEM concernant l'Ouest de l'Écosse

- **Présentation par Ghislain Chouinard (Vice-Président de l'ACOM)**

Ghislain Chouinard (Vice-Président du CIEM ACOM) a présenté l'avis du CIEM pour 2022. Les fiches d'avis complètes sont disponibles pour tous les stocks. Les conséquences liées au COVID 19 sont présentées dans la section "Qualité de l'évaluation". Pour ce qui est des stocks gérés par l'UE et le Royaume-Uni, l'avis a été fourni sur la base du RMD ou de l'approche de précaution, mais l'option du plan pluriannuel de l'UE a également été indiquée dans le tableau des scénarios de capture, le cas échéant.



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

L'avis sera publié à l'automne : Baudroie (3.a,4,6), Cardine (6.b), langoustine (Fu 11-13).

Cabillaud de l'Ouest de l'Écosse (6.a) - Avis pour 2021 et 2022, RMD : captures = 0 t.

Le stock a été évalué en 2020, mais la question de la structure du stock reste d'actualité. La biomasse du stock reproducteur (BSR) est extrêmement basse et se situe en dessous de B_{lim} depuis 1997. La mortalité par pêche est supérieure à F_{pa} , et le recrutement est faible depuis le début des années 2000 et a davantage diminué. Le CIEM a fourni des estimations du volume probable des captures concernant plusieurs stocks, en partant du principe que les TAC pour les stocks cibles sont fixés conformément à l'avis du CIEM. Pour le cabillaud de la division 6.a, les captures en 2022 sont estimées entre 1319 tonnes et 2362 tonnes, en supposant que la mortalité par pêche du cabillaud varie dans la même proportion que les variations prévues pour le lieu noir ou l'églefin. Selon le scénario prévoyant une diminution des captures, la BSR en 2023 devrait augmenter de 17 %, tandis que l'option prévoyant une augmentation des captures devrait entraîner une diminution de la BSR de 25 %.

Cabillaud à Rockall (6.b) - Avis pour 2021, 2022 et 2023 : PA : Capture \leq 14t

Les informations disponibles sur ce stock sont limitées. La nouvelle enquête (SIAMISS) suggère une certaine augmentation mais l'abondance est considérée comme faible. L'identité du stock est inconnue et les avis sont basés sur les récentes captures indiquées.

Églefin en mer du Nord, Ouest de l'Écosse, Skagerrak (4, 6.a et Subdivision 20) - RMD : Captures \leq 128 708 t

La BSR est dans l'ensemble supérieure au RMD $B_{trigger}$ depuis 2002 et la contrainte de pêche est légèrement inférieure au F_{RMD} en 2020. Des classes d'âge plus abondantes ont été obtenues avant l'an 2000 ; depuis lors, le recrutement a tendance à être constamment plus faible. Cependant, on estime que les classes d'âge de 2019 et 2020 seront les plus importantes observées depuis l'an 2000, ce qui a un impact significatif sur les prévisions de captures mais augmente également le risque de capturer des poissons de taille insuffisante. En 2020, les TAC dans la zone 6.a représentaient environ 9,5 % des TAC pour ce stock.

Églefin à Rockall (6.b) - RMD : captures \leq 5 825 t

L'avis pour 2022 est inférieur à l'avis pour 2021 car la perception de ce stock a été revue à la baisse. D'après les évaluations récentes, la BSR a été revue à la baisse, tandis que F a fait l'objet d'une révision à la hausse en 2018-2020. Le stock reproducteur se situe au-dessus du RMD $B_{trigger}$ depuis 2015 et est actuellement proche du maximum. La contrainte de pêche est légèrement supérieure au RMD en 2020, mais inférieure à F_{pa} et à F_{lim} . Le recrutement est irrégulier, les classes d'âge de 2017 et 2021 sont estimées supérieures à la moyenne.

Merlu - Stock du Nord (3.a, 4, 6, 7, 8.abd) - RMD : Captures = 75 052 t

Le stock reproducteur est supérieur au seuil RMD $B_{trigger}$ depuis 2009, proche des valeurs les plus élevées, mais les estimations ont été revues à la baisse pour 2020. Le recrutement est variable et sans tendance notable. La contrainte de pêche a diminué et se situe autour du F_{RMD} depuis 2013. La réduction de l'avis est due à la baisse des estimations révisées du stock. L'avis est fondé sur le RMD, mais l'option du plan pluriannuel de l'UE est également prévue.



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

Cardine dans la partie nord de la mer du Nord et l'Ouest de l'Écosse (4.a et 6.a) - RMD : captures \leq 7 350 t

Le stock reproducteur est en augmentation depuis le milieu des années 2000 et se situe au-dessus du RMD B_{trigger} . On a constaté un certain déclin au cours des dernières années. La contrainte de pêche a diminué bien en-dessous du F_{RMD} depuis le milieu des années 2000. Les TAC concernent les sous-zones 4 et 6 et incluent la division 6.b, pour laquelle un avis est émis séparément. Cet avis concerne les deux espèces, à savoir la cardine franche ("L. whiffiagonis") et la cardine à quatre taches ("L. boscii") regroupées. Les informations disponibles indiquent que Cardine à quatre taches constitue une proportion infime, sur la base d'un échantillonnage historique des captures de cardines d'Écosse et d'Irlande.

Lieu jaune dans les mers Celtiques et la Manche (6 et 7) - PA : Capture commerciale \leq 3 360 t

Nous disposons de peu d'informations sur le lieu jaune dans cette zone. Les captures ont diminué depuis la fin des années 1980, le plus bas en 2019-2020. Les prises récréatives sont inconnues mais sont considérées comme importantes. La contrainte de pêche est considérée comme étant inférieure aux points de référence.

Lieu noir en mer du Nord, Rockall et Ouest de l'Écosse, Skagerrak et Kattegat (4,6,3.a) - RMD : Captures \leq 49 614 t

Le stock reproducteur a été variable sans tendance particulière et se situe au-dessus du RMD B_{trigger} depuis 1996. La contrainte de pêche a augmenté récemment et était supérieure au F_{RMD} en 2020 et le recrutement a été plus faible ces dernières années. Le stock est en déclin depuis 2017 en raison d'un recrutement plus faible. En 2021, le quota dans la division 6 est de 9,4 % (6175 t) des TAC pour ce stock.

Merlan dans la division 6.a - RMD : Captures \leq 4 114 t

Cette évaluation du stock a fait l'objet d'une analyse comparative en 2021 et, en conséquence, le stock est passé de la catégorie 5 à la catégorie 1. L'évaluation, qui est maintenant basée sur le modèle SAM, comprend des données de capture et d'enquête révisées et des paramètres biologiques actualisés, et tient également compte des changements dans la sélectivité de la pêche. Les points de référence ont également été révisés. Ces changements ont donné lieu à une évaluation plus fiable et à une modification de l'état du stock. Le stock reproducteur se situe au-dessus du RMD B_{trigger} depuis 2020. La contrainte de pêche est bien inférieure au F_{RMD} depuis 2005 et le recrutement est faible depuis 2000. Les rejets sont très élevés, soit 61 % des captures de 2020.

Merlan dans la division 6.b, avis pour 2022, 2023, 2024 : PA : Capture \leq 7 t

Seules les données de débarquement sont disponibles. Il existe une incertitude sur la précision des débarquements historiques. Certaines données sur les rejets sont disponibles, mais elles sont basées sur un faible nombre d'échantillons, les estimations sont donc trop incertaines pour quantifier les rejets totaux.

Brosme dans l'Atlantique du Nord-Est (4, 7-9, 3.a, 5.b, 6.a, et 12.b), Avis pour 2022 et 2023, PA : Capture \leq 7 821 t



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

Les captures sont faibles depuis 2013. Les captures par unité d'effort basées sur la flotte palangrière norvégienne restent élevées.

Brosme dans la division 6.b (Rockall), Avis pour 2021 et 2022, AP : Capture = 280 t

Il n'y a pas d'évaluation pour le brochet dans cette zone. Seules les captures commerciales sont disponibles.

Lingue bleue dans les divisions 6-7 et 5.b (Mers Celtiques, Manche et Féroé) - RMD : Capture \leq 10 859 t

Le stock a augmenté depuis 2004 et se situe au-dessus du RMD $B_{trigger}$ depuis 2010. La mortalité par pêche est inférieure au F_{RMD} depuis 2004 et le recrutement est estimé stable. Les rejets sont infimes. L'avis est légèrement inférieur pour 2022 en raison de l'hypothèse de recrutement.

- **Discussion et questions avec les membres du GT1**

ACTION : Le CC EOS recommandera à la COM de demander au CIEM que des informations sur l'assurance qualité soient intégrées dans la fiche d'avis pour chaque stock.

Président : Sur le merlu en 6 et 7, la réduction est vraiment surprenante. En regardant les conseils, il n'y a aucune information sur les problèmes liés à l'évaluation, ce qui rend difficile la compréhension de la réduction. Une référence est bien nécessaire ici.

Ghislain : Pour le merlu, le problème avec la nouvelle évaluation est en grande partie les estimations qui ont été revues à la baisse. Lorsque vous obtenez de nouvelles informations, elles ne fournissent pas seulement de nouvelles informations sur l'état actuel, mais également sur l'état précédent. Lorsque vous comparez leurs évaluations historiques avec les précédentes, vous voyez cette baisse progressive ou l'abaissement du niveau et c'est ce qui se passe ici pour le merlu. Nous avons en fait un benchmark prévu en 2022.

Président : Nous semblons en savoir très peu sur la goberge. Nous n'avons que quelques données de capture et nous examinons une zone très étendue. Y a-t-il une intention au niveau du CIEM d'essayer d'améliorer l'évaluation ?

Ghislain : La goberge est en effet une souche difficile sur laquelle nous avons très peu d'informations. Des travaux doivent être menés pour estimer les captures récréatives, que l'on estime importantes ici. Un autre problème est que les relevés ne sont pas considérés comme représentatifs de l'état du stock. Un benchmark était prévu en 2021 mais n'a pas pu avoir lieu en raison des difficultés à obtenir les estimations des données récréatives. Nous espérons que nous pourrions bientôt avoir un benchmark.

Président : Pour la cardine, en termes de présentation, l'avis du CIEM est donné séparément pour les zones 6a et 6b, mais la zone de gestion est combinée. Il serait utile que la présentation de l'avis mentionne au début que les TAC sont basés sur les deux zones plutôt que sur la zone combinée.

Ghislain : Merci pour ce retour, je m'assurerai de l'inclure dans la présentation la prochaine fois.



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

Patrick Murphy : J'ai un commentaire à faire au sujet du merlu. Le CIEM dispose-t-il d'une analyse détaillée des taux de capture pour les différents métiers et cela aurait-il un impact sur l'avis ? Je sais que cela est considéré comme un seul stock dans les différentes zones, mais les différents taux de capture pourraient-ils avoir une incidence sur l'avis ? Si vous aviez un changement radical dans les différentes zones, cela se verrait-il dans l'avis ? J'essaie de comprendre pourquoi l'avis a été réduit alors que tous les paramètres vont dans le bon sens.

Ghislain : L'évaluation pour le merlu utilise un certain nombre d'enquêtes différentes. Quatre indices d'enquête sont utilisés. L'évaluation tente de couvrir l'ensemble du stock et ces enquêtes servent à mesurer le stock dans les différentes zones. Cela peut poser un problème lorsqu'un stock est aussi largement répandu et qu'il migre en même temps, mais les estimations provenant des différentes zones sont prises en compte dans le modèle. En général, puisqu'ils mesurent la même chose, les indices devraient indiquer des tendances similaires. L'un des tests effectués lors de l'évaluation consiste à vérifier si tous ces indices présentent les mêmes tendances. Il arrive parfois qu'une enquête présente une opinion légèrement différente sur l'état du stock, ce qui peut influencer l'estimation à la hausse ou à la baisse. Mais généralement, lorsque le stock est évalué, ce type de question est pris en compte. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet dans le rapport du Groupe de Travail tel que référencé dans l'avis.

Jean Marie Robert : Ghislain, je suppose que tu as assisté à la discussion que nous avons eue au sein du Groupe de Travail 2 concernant la taille des mailles pour la pêche du merlu. Nous savons tous que plus on améliore le schéma d'exploitation, plus la biomasse sera pertinente et produira un rendement maximal. Dans le cas du merlu, il existe des variations de croissance très sensibles entre les mâles et les femelles (cela concerne également la plie). Nous devrions trouver un équilibre entre le rendement et les captures. Faudrait-il équilibrer les captures entre les mâles et les femelles ? Cela pourrait-il influencer la productivité des stocks ? Ce travail d'équilibre a-t-il été effectué ailleurs et quand ? Comment ces différences de croissance sont-elles prises en compte ?

Ghislain : Il est vrai qu'en général, plus on augmente la taille des poissons, meilleur est le rendement. Par contre, au bout d'un moment, si on continue à augmenter le maillage et la taille des poissons, la mortalité naturelle va avoir raison du rendement, donc le RMD ne sera pas atteint mais le rendement sera plus faible. Il s'agit d'un exemple extrême qui est probablement valable pour les poissons de 90 cm et plus, car une fois cette taille atteinte, la croissance sera limitée. De nombreux avis tiennent compte de la croissance dysmorphique. En général, il s'agirait d'un rendement constant calculé en fonction du mélange des deux. La taille varierait en fonction de l'âge, mais le rapport d'âge serait similaire à condition que les deux sexes soient capturés dans la même proportion. Il faudrait que je vérifie la référence dans le travail que nous avons fait et que je revienne vers vous.

Président : Le benchmark effectué sur le cabillaud en 6a a reconnu le problème d'identité entre le stock 6a et la mer du Nord. En ce qui concerne le benchmark, y a-t-il eu des progrès autres que l'identification du problème ? Des considérations sur la façon d'aborder ce problème ? Nous avons vraiment besoin d'un projet génétique pour résoudre ce problème.

Ghislain : En effet, il y a eu un benchmark et aussi un atelier sur l'identité des stocks de cabillaud de la mer du Nord et un benchmark sur le cabillaud de la mer du Nord. L'atelier a conclu qu'il y a un mouvement du cabillaud de la mer du Nord dans la zone 6a Nord, mais cela aurait pour conséquence



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

d'avoir des unités de stocks différentes. Le problème devait être résolu en obtenant des informations à une échelle plus précise à partir des échantillons afin de recalculer les captures par âge pour le passé. Cela aurait permis de régler la question de la mer du Nord. Le benchmark du cabillaud de la mer du Nord n'a pas pu aller jusqu'aux valeurs catégorisées des captures, puisqu'il y a eu un appel à données pour cela, mais c'était malheureusement à l'époque de la crise covid 19. Lorsque le benchmark a examiné les données catégorisées par rapport aux données globales existantes, des écarts inhabituels ont été constatés, sans pouvoir les expliquer. Le benchmark de la mer du Nord a décidé d'évaluer le stock tel qu'il était auparavant, mais a inclus le facteur de mortalité naturelle pour tenir compte de certains cabillauds de la mer du Nord qui migrent en 6a une partie de l'année. Du côté de la zone 6a, il serait utile d'effectuer des travaux supplémentaires. L'essentiel est ensuite de revenir en arrière et de répartir les captures effectuées dans la zone 6a entre les nouvelles unités de stock définies. C'est une question qui nécessite encore du travail.

Président : L'églefin dans la zone 6a est évalué comme un seul stock avec la mer du Nord et 10% des TAC sont alloués à la zone 6a. Il existe une dichotomie entre ce que devraient être les TAC dans la mer du Nord et dans la zone 6a. Y a-t-il une différence perceptible en termes de pêche mixte entre la mer du Nord et l'Ouest de l'Écosse ?

Ghislain : Je ne suis pas sûr de pouvoir répondre à cette question maintenant. Je sais que l'évaluation fait appel à l'enquête IBTS T1 et T3 et qu'elle n'a peut-être pas beaucoup de stations en 6a. Je ne sais pas si nous pourrions avoir la résolution nécessaire pour vous donner une réponse.

John Ward : La génétique est un outil très important pour s'impliquer de plus en plus dans les pêches démersales. À l'avenir, s'il y avait un programme prévoyant une génétique plus étendue, je pense qu'il serait très utile de s'éloigner des arguments que nous rencontrons lorsque des TAC s'appliquent à une zone aussi étendue que la mer du Nord et la zone 6a. Que prévoit le CIEM à l'avenir concernant l'utilisation de la génétique comme outil ?

Ghislain : La génétique a fait d'énormes progrès, c'était une technique laborieuse mais elle deviendra relativement plus simple. Le CIEM dépend de ce qui peut être accompli dans les EM en termes d'échantillonnage. Je suis convaincu que ces éléments sont pris en compte, mais avec les développements que nous avons connus ces dernières années, je pense qu'il pourrait devenir possible de l'intégrer dans un échantillonnage. Le CIEM a son propre groupe chargé d'examiner les questions d'identité des stocks et le travail génétique est de plus en plus mis en avant puisqu'il s'agit d'une bonne façon de progresser.

Président : Dans le cas de l'églefin de Rockall, lorsque vous avez une révision aussi importante d'un benchmark, quel est le degré de fiabilité des rétrospectives ?

Ghislain : Tout d'abord, les graphiques que vous voyez dans la fiche d'avis correspondent aux évaluations historiques. Lorsque vous retirez la dernière observation et que vous réalisez exactement le même modèle en regardant si les estimations précédentes sont les mêmes ou non, si elles diffèrent et vont toutes dans la même direction, alors nous avons une rétrospective. Jusqu'à présent, nous avons conclu qu'il n'y avait pas de rétrospective dans le modèle, mais nous devons surveiller la situation.



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

Président : Le benchmark a changé toute la perception du merlan en 6a, quels ont été les facteurs clés de ce changement ?

Ghislain : Je pense qu'il s'agissait d'une nouvelle analyse de toutes les études et nous avons estimé que certains des éléments examinés dans le benchmark précédent auraient dû être davantage examinés. Pour ce qui est de la situation antérieure, à savoir la recommandation d'une prise zéro, même après le nouveau benchmark, nous avons constaté qu'il n'y a pas si longtemps nous étions en dessous de B_{lim} , mais le stock a augmenté au cours des dernières années et maintenant nous sommes juste au-dessus du RMD $B_{trigger}$. L'avis précédent est encore assez cohérent avec la position que nous avons maintenant, mais les méthodes employées pour ce nouveau benchmark nous ont permis de voir que nous sommes légèrement au-dessus de la ligne.

Président : En effet, nous avons constaté cette amélioration sur le terrain et les pêcheurs ont signalé que le recrutement n'a pas été mauvais ces dernières années. Je pense que cette évaluation donnera aux pêcheurs une grande confiance dans le fait que ce qui se passe sur le terrain est réellement reflété dans les données scientifiques. En ce qui concerne la lingue bleue, je suis un peu surpris car tous les paramètres sont vraiment bons, mais nous obtenons une réduction de l'avis. J'ai du mal à voir d'où cela peut provenir.

Ghislain : Il ne s'agit pas d'une grosse réduction. Si vous regardez le graphique du recrutement, la projection suppose que le recrutement va être un peu plus faible que celui qui est estimé. Une fois que nous aurons une nouvelle évaluation, cela pourrait changer à nouveau l'année prochaine.

3. Commentaires/contributions des membres du GT1 sur les Possibilités de Pêche 2022 pour les stocks suivants

Président : En ce qui concerne le cabillaud dans la zone 6a, étant donné l'évaluation comparative qui a été effectuée cette année et qui indique que la question de l'identification du stock n'est pas encore résolue, nous devrions demander de remettre cette question à l'ordre du jour pour voir si cela peut être résolu. En effet, si la partie nord de la zone 6a est réellement le même stock que celui de la mer du Nord, la perception totale du stock s'en trouve modifiée.

ACTION : Le Secrétariat rédigera une lettre à l'intention de la COM recommandant que la question de l'identité du cabillaud de la zone 6a et du cabillaud de la mer du Nord soit résolue. Dans l'avis sur les Possibilités de Pêche, il convient d'inclure un commentaire sur l'importance de l'information génétique pour le cabillaud de la zone 6a et plus généralement comme outil pour l'évaluation du CIEM.

Président : Je pense qu'il faudrait signaler dans l'avis sur les Possibilités de Pêche qui va être préparé par le CC EOS que nous nous félicitons des résultats du benchmark sur le merlan de la zone 6a, qui a apporté un changement significatif dans la perception du stock, passant de la catégorie 5 à la catégorie 1.

Kenny Coull : L'année dernière, en mer du Nord, une forte augmentation a été proposée pour l'églefin, mais elle a été limitée en raison de la mortalité du cabillaud. Les TAC devraient-ils être limités dans l'Ouest de l'Écosse également ?



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

Président : En effet, je pense que nous devrions demander au CIEM de préciser si ces contraintes sont liées à la zone 6a également. Le problème ici est que l'évaluation concerne une seule zone, mais que la gestion est divisée en deux zones.

ACTION : Le Secrétariat rédigera une lettre à l'attention de la COM pour demander au CIEM si les contraintes de TAC pour l'églefin en mer du Nord sont également liées à l'églefin de la zone 6a et, plus généralement, s'il existe des différences dans les pêches mixtes entre la mer du Nord et la zone 6.

Président : Je suis très préoccupé par l'évaluation de l'églefin dans la zone 6b et par le biais rétrospectif. Étant donné que nous disposons de ce benchmark radical en 2020, maintenant, juste la première année après l'avis, nous obtenons une énorme différence rétrospective. Je pense que cela devrait être réexaminé.

ACTION : Le CC EOS soumettra une question lors de l'évaluation comparative du CIEM pour le merlu cet automne concernant les variations des taux de croissance entre les mâles et les femelles et l'impact que cela peut avoir sur le rendement (le Secrétariat contactera Jean-Marie Robert pour la formulation exacte).

Les membres sont invités à envoyer tout autre commentaire au Secrétariat par courrier électronique avant le vendredi 9 juillet 12:00 CET.

4. Point sur la restructuration du CC

Secrétariat : Comme vous le savez, ce groupe a été incorporé par vote de l'Assemblée Générale dans le GT2. Cette nouvelle structure débutera en septembre prochain. Quel nom les membres souhaitent-ils donner à ce nouveau groupe ? Mer Celtique et Ouest de l'Écosse ? Nous serions ravis d'entendre toute suggestion.

Président : notant que ce groupe de travail doit s'occuper de tous les stocks, je veux dire que nous devons faire en sorte de continuer à nous occuper de tous les stocks, l'un après l'autre, cela ne marchera pas, il va y avoir des obstacles et des désaccords, vous savez.

Secrétariat : Dorénavant, pour ce groupe de travail et les procès-verbaux programmés, il y aura une pause prévue au milieu et il faudra compter quatre heures, ce sera énorme.

5. Résumé des actions convenues et des décisions prises par le Président.

1	Le CC EOS recommandera à la COM de demander au CIEM que des informations sur l'assurance qualité soient intégrées dans la fiche d'avis pour chaque stock.
2	Le Secrétariat rédigera une lettre à l'intention de la COM recommandant que la question de l'identité du cabillaud de la zone 6a et du cabillaud de la mer du Nord soit résolue. Dans l'avis sur les Possibilités de Pêche, il convient d'inclure un commentaire sur l'importance de l'information génétique pour le cabillaud de la zone 6a et plus généralement comme outil pour l'évaluation du CIEM.
3	Le Secrétariat rédigera une lettre à l'attention de la COM pour demander au CIEM si les



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

	contraintes de TAC pour l'églefin en mer du Nord sont également liées à l'églefin de la zone 6a et, plus généralement, s'il existe des différences dans les pêches mixtes entre la mer du Nord et la zone 6.
4	Le CC EOS soumettra une question lors de l'évaluation comparative du CIEM pour le merlu cet automne concernant les variations des taux de croissance entre les mâles et les femelles et l'impact que cela peut avoir sur le rendement (le Secrétariat contactera Jean-Marie Robert pour la formulation exacte).

6. Liste de participants

Membres du CC EOS	
Patrick Murphy	Irish South & West Fish Producers Organisation
Luis Francisco Marin	O.P.P.A.O.
Jose Beltran	OPP-LUGO
John Lynch	Irish South & East Fish Producers Organisation Ltd
Juan Carlos Corrás Arias	PESCAGALICIA-ARPEGA-OBARCO
Puri Fernández	ANASOL
Julien Lamothe	ANOP
Manu Kelberine	CRPM de Bretagne
John Ward	IFPO
Kevin McDonell	WSFPO
Jean Marie Robert	Pêcheurs de Bretagne
Suso Lourido	Opp77 Puerto De Celeiro
Sean O'Donoghue	Killybegs Fishermen's Organisation Ltd
Experts y Observateurs	
Kenny Coull	Scottish Fishermen's Federation
Ghislain Chouinard	ICES
Juan Antonio Espejo	Secretaría General de Pesca - España
Maeve White	DAFM
CC EOS Secrétariat	
Mo Mathies	Executive Secretary
Matilde Vallerani	Deputy Executive Secretary